



AXE 1 FONDEMENTS ET FRAGILITÉS DU LIEN SOCIAL

SOMMAIRE

<i>Comment les fondements du lien social se trouvent aujourd'hui fragilisés ?</i>	2
Sens et finalité du questionnement de l'axe	2
Les notions à mobiliser par les élèves	3
Les domaines à mobiliser par le professeur	6
<i>Propositions pour la mise en œuvre</i>	11
Associations de domaines possibles	11
Un exemple de propositions de mise en œuvre	15
<i>Le projet annuel</i>	17
<i>Pièges à éviter dans la mise en œuvre</i>	18
<i>Pour aller plus loin</i>	18

Comment les fondements du lien social se trouvent aujourd'hui fragilisés ?

Sens et finalité du questionnement de l'axe

Le lien social désigne l'ensemble des relations de toute nature (politique, économique, culturelle), qui relient les individus dans leur vie sociale et quotidienne, assurant ainsi l'unité d'une société, sa cohésion sociale. Le lien social est, au sens général, ce qui construit et renforce la capacité de vivre-ensemble au sein d'une même société.

Plus précisément, il peut désigner, selon Émile Durkheim, la solidarité sociale et recouvrir les normes et valeurs communes ainsi que les manières dont les individus sont interdépendants. Toute société intègre les individus par le partage de normes, de valeurs, de rôles sociaux et de pratiques en commun. L'intégration sociale suppose un sentiment d'appartenance au groupe qui permet aux individus de développer la coopération, la participation aux activités de celui-ci (économiques, politiques) et l'évolution des règles de la société. L'intégration sociale s'oppose à tout ce qui fragilise et rompt le lien social et tend à diviser une société en des groupes antagonistes et les groupes en individus isolés et désolidarisés. Le lien social peut également désigner, à la manière de Georg Simmel, les relations que les individus entretiennent avec des réseaux de sociabilité (liens parentaux, amicaux, professionnels).

Essentiels dans la vie individuelle et sociale, ces liens rattachent un individu aux autres et lui assurent certaines protections face aux différents risques et accidents de la vie. Ils se construisent au sein d'institutions telles que la famille, l'école ou le travail qui transmettent des pratiques et des valeurs communes et renforcent la cohésion de la société. L'existence de l'impôt, les systèmes d'aides et d'assurances sociales contribuent à son renforcement. La collectivité permet ainsi à chacun de bénéficier d'une protection non disponible dans son réseau familial et lui permet de s'en affranchir. Le réseau associatif est une autre source de création de liens grâce à l'engagement, l'action en commun et l'interaction avec les autres membres. Les réseaux sociaux constituent encore un autre moyen de mise en contact, de création d'interactions entre individus, ils permettent une nouvelle expression du lien social.

Plusieurs évolutions peuvent mettre en cause le lien social. Le processus d'individualisation transforme les individus en êtres de plus en plus autonomes et questionne le « commun ». Les bouleversements des instances d'intégration les plus centrales (famille, travail, école, État et services publics) peuvent aussi défaire les liens, d'autant plus que leur légitimité tend à être remise en cause. Enfin, les recompositions spatiales liées à l'urbanisation et à la métropolisation transforment les rapports entre leurs habitants en engendrant une ségrégation socio-spatiale, la création de marges urbaines ou périurbaines et en renforçant la position de marge de certains espaces ruraux. La perception comme le ressenti des individus accentue ou crée ce sentiment d'isolement qui peut aller jusqu'à la relégation. L'ensemble de ces mutations questionne les individus au sein de la société et fragilise les liens les rattachant les uns aux autres et qui contribuent à l'acceptation des hiérarchies sociales.

Il convient de s'interroger sur l'échelle pertinente pour aborder le lien social. *A priori*, le lien social s'entend à l'échelle d'une société spécifique qui est la communauté politique. Mais il est également possible de se placer à une échelle plus fine, dans l'espace interpersonnel, en considérant les individus au sein d'une « communauté »¹ unie par des liens affectifs, culturels et spatiaux. Ces communautés doivent être entendues au sens large en dépassant l'acceptation uniquement culturelle ou religieuse ou « communautarienne » où la liberté individuelle fixe des normes et des valeurs communes ou à l'inverse impose aux individus une conception commune du bien. Le terme doit également être distingué du « communautarisme » dans lequel l'appartenance au groupe ethnique, religieux, social, politique ou culturel confère à l'individu une identité et cadre plus ou moins étroitement son action. Les communautés sont multiples, plus ou moins affirmées, et appréhendées comme telles par les individus. Elles irriguent la sphère sociale et l'on peut s'interroger sur leur rapport avec le lien social qui s'instaure à une échelle nationale voire supranationale.

Il est nécessaire de considérer que le lien social dans toutes les sociétés et quelle que soit la période historique considérée n'est ni figé ni ne tend uniquement vers un renforcement ou une fragilisation. Il connaît constamment des évolutions et des recompositions. Le rythme de ces mutations varie. Actuellement, la mondialisation et les progrès technologiques tendent à accélérer ces transformations. Nos sociétés contemporaines connaissent, ainsi, des mutations intenses qui s'accompagnent de recompositions constantes avec, notamment, l'apparition de nouveaux espaces et échelles de socialisation (réseaux sociaux, communautés virtuelles) qui créent de nouvelles formes du lien social.

Les notions à mobiliser par les élèves

Le rapport intérêt général - intérêt particulier

L'intérêt général désigne l'intérêt de l'ensemble de la société ; l'intérêt particulier désigne l'intérêt individuel d'une personne spécifique ou du groupe auquel elle appartient. Il est essentiel de saisir les différentes relations entre intérêts particuliers et intérêt général et de comprendre comment l'intérêt général parvient à s'exprimer, à s'incarner et à prévaloir.

Selon la conception exprimée par Rousseau dans *Le contrat social*, l'intérêt général, dépassant chaque individu, est en quelque sorte l'émanation de la volonté de la collectivité des citoyens en tant que telle. La Révolution française renforce cette acception et l'exprime dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août 1789 par son article 6 : « la loi est l'expression de la volonté générale ».

Cette volonté générale est servie par la loi et doit guider la politique conduite par l'État, dont la mission est de déterminer et de poursuivre l'intérêt général. La tradition française à forte dimension centralisatrice et issue de la période révolutionnaire est marquée par la suspicion envers toute tentative de manifestation d'appartenance à un groupe d'intérêts particuliers. Ces groupes d'intérêts particuliers ou *lobbies* peuvent, en effet, tenter d'influencer l'État ou les parlementaires dans leurs décisions. Cependant, il ne faut pas considérer comme systématiquement antagoniste le rapport entre intérêts particuliers et intérêt général, ils peuvent également se concilier.

Dans une démocratie représentative, la volonté générale s'élabore grâce au jeu des instances représentatives. Le vote tient une part essentielle dans la prise des décisions collectives. La recherche de l'expression de la volonté collective a permis l'émergence de la règle majoritaire, soit l'idée que la volonté du plus grand nombre peut être considérée comme étant l'expression de la volonté collective, et en fait comme la volonté de tous, s'imposant

Retrouvez éducol sur



1. Au sens de Ferdinand Tönnies, soit une unité d'une grande cohésion avec une affinité de conscience forte dans laquelle l'individu est conditionné et le produit de cette communauté.

en cela à la minorité. Elle triomphe avec le suffrage universel dans lequel tout citoyen égale une voix et toutes les voix se valent. De la somme des voix résulte clairement une majorité et une minorité. Ainsi, c'est dans le fait majoritaire que repose le principe de légitimité. On y suppose que la majorité des personnes consultées est le mieux à même de déterminer ce que sera la volonté générale, ce qui ne veut pas dire que cette majorité est infaillible. Ce fait majoritaire simplifie la prise de décision et remplace l'exigence d'unanimité.

Cependant, depuis une vingtaine d'années, les critiques et les interrogations se multiplient. Décider à la majorité ne condamne-t-il pas systématiquement les minorités au silence ? Ne fait-il pas disparaître de certaines assemblées et de la représentation nationale la diversité sociale, économique ou culturelle de la société ? Ne favorise-t-il pas une surreprésentation de certains partis politiques (scrutin uninominal à deux tours), de certains territoires (surreprésentation des territoires ruraux au Sénat) ? Ne conduit-elle pas aujourd'hui à creuser de nouveaux clivages et de nouvelles exclusions, liées notamment au sentiment de subir les conséquences de choix qui ne sont pas les siens ?

Ce rapport intérêt général – intérêt particulier peut aussi s'interroger, en dehors de la question du vote et de la décision majoritaire dans toutes ses formes d'expression mais également à d'autres échelles que nationale. La question, par exemple, de la transition écologique ou de tout choix à visée internationale : l'intérêt général d'un État peut-il / doit-il s'effacer devant un intérêt général compris comme celle de l'humanité ?

Intégration – exclusion sociale – déclassement

L'intégration sociale désigne le processus par lequel les individus d'un même groupe ou société acquièrent les normes et valeurs centrales à ceux-ci. Dépassant la diversité des individus par l'établissement de valeurs et de buts communs, elle leur permet de posséder des croyances et des représentations, des comportements semblables et de se sentir solidaires, prêts à s'entraider et à s'assurer des protections réciproques. Les individus s'accordent ainsi une confiance mutuelle y compris sans se connaître et participent à des échanges. Ils ressentent, voire revendiquent, leur appartenance à cette société. L'intégration sociale permet de penser une cohésion sociale. D'après François Dubet, la cohésion sociale se construit par les pratiques des acteurs, elle ne doit pas ni ne peut seulement s'imposer « d'en haut » comme un ordre culturel et social auquel les individus devraient se plier. Le fait que les acteurs cherchent à agir entre eux, trouvent des accords et se coordonnent, permet de fonder cette cohésion.

Souvent perçue comme « l'envers de l'intégration », l'exclusion sociale doit être comprise comme un processus de rupture progressive des liens. Elle est liée à un phénomène cumulé de désocialisation ou de désaffiliation². La fragilisation d'un individu conduit progressivement à la perte des moyens de protection, de valorisation et de reconnaissance. Ce processus traverse à la fois la sphère professionnelle, par des épisodes de chômage ponctuel ou de chômage durable, le délitement du tissu familial, la perte d'un logement, l'échec scolaire ou la fragilisation des mécanismes de protection sociale. Les individus dits « exclus » sont alors isolés, atomisés, en marge des instances de socialisation et d'intégration classiques (famille, amis, sphère professionnelle, voisinage). Il ne faut pas confondre ce processus avec une décision volontaire de se mettre en retrait ni le considérer comme l'effet d'une « volonté » expresse de certains ou de la société.

Le déclassement est un terme polysémique, qui peut recouper différentes situations. Il se mesure classiquement par la catégorie socio-professionnelle des individus, bien que d'autres variables puissent être mobilisées. D'un point de vue individuel, il peut d'abord désigner une mobilité sociale descendante. Cette mobilité peut être à l'échelle d'une vie ou par rapport à la position sociale des parents. On parle alors de déclassement intergénérationnel. D'un point de vue collectif, le déclassement désigne le fait qu'un groupe voit sa position dans la hiérarchie sociale, et les ressources qui le caractérisent, se dégrader. Enfin, le déclassement peut également désigner le décalage entre le niveau scolaire atteint et la position professionnelle et sociale occupée. Un débat important existe sur la réalité statistique du déclassement selon les acceptions qu'on lui confère, certains préférant employer le terme de « peur du déclassement ». Le ressenti - ou sa représentation - individuel, familial ou collectif de ce déclassement est à considérer.

Engagement - abstention

Les notions d'engagement et d'abstention sont intrinsèquement liées à celle de participation politique, au sens général de ce terme. Celle-ci recouvre une multitude de formes d'expression : vote, signature de pétition, participation à des manifestations, engagement dans un parti ou dans une association de défense des intérêts d'un groupe, simple adhésion ou don à une association, activité au sein de groupes de discussion...

L'engagement peut, plus précisément, se définir comme « toute forme de participation durable à une action collective visant la défense ou la promotion d'une cause »³. Dans l'engagement est contenu la valeur que l'on donne à l'action ou la cause pour laquelle l'individu décide d'agir. Il est intéressant de pointer la pluralité actuelle des formes d'engagement et de pointer ainsi les nouvelles formes d'engagement plus directement interindividuelles. Les formes de l'engagement ont ainsi évolué⁴ : le « militantisme total » - qui se caractériserait par des individus sacrifiant toute leur vie (personnelle, familiale, professionnelle) à une cause - a fait place à l'avènement de militants plus distants, plus « à la carte », qui s'engageraient sur des causes qui leur tiennent à cœur ou des causes « du moment » mais avec une méfiance importante envers les structures militantes trop hiérarchisées et bureaucratiques (partis, syndicats...). Cette nouvelle modalité de l'engagement peut être éphémère et interroge la dimension durable en faveur d'une action collective. L'engagement en tant que choix volontaire est fortement valorisé et tend à devenir de manière paradoxale une forme d'obligation morale. La responsabilité inhérente à tout engagement est à souligner.

L'abstention comme évitement volontaire est l'opposé de l'engagement. Elle est particulièrement visible et mesurable lors d'élections. Cependant, le phénomène de l'abstention n'est pas un phénomène homogène et stable. On distingue classiquement une abstention « hors du jeu politique » et une abstention « dans le jeu politique »⁵. La première est une abstention caractérisée par un retrait partiel ou total des personnes de la vie civique qui ne s'intéressent pas à la vie politique ou ne se sentent pas concernées ou compétentes, voire illégitimes pour y participer. Elle interroge l'intégration à la société de ces individus. L'abstention « dans le jeu politique » serait le résultat d'un choix de citoyens engagés politiquement qui décident, de manière circonstancielle, de ne pas participer à une consultation électorale pour exprimer ainsi leur mécontentement ou leur opposition. Ils expriment ainsi une opinion. Enfin, l'abstention peut être perçue comme l'expression d'une plus forte volatilité électorale des citoyens face à des élections dont les enjeux leur paraissent secondaires.

3. Sawicki, F., Siméant, J., « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », *Sociologie du travail*, 2009.

4. Jacques Ion, *La fin des militants*, éditions de l'Atelier, 1997.

5. À la suite des travaux d'Anne Muxel.

Égalité et équité

L'égalité, malgré l'apparente simplicité du terme, peut avoir différentes formes.

On peut distinguer l'égalité de droit (égalité des individus devant la loi), l'égalité des chances (les individus disposent des mêmes possibilités, de conditions, de probabilités d'atteindre différentes positions sociales, indépendamment notamment de leur origine sociale), et l'égalité des situations (les individus disposent tous des mêmes avantages et ressources socio-économiques).

L'équité est plutôt un correctif de l'égalité qui la rapproche de la justice. Une répartition inégale des avantages, des ressources, ou des droits est équitable si elle paraît légitime à ceux qui reçoivent ces biens comme à ceux qui par naissance, par situation sociale ont un capital suffisant. L'équité renvoie donc à des valeurs et à des choix collectifs. Aucune distribution de ressources, de droits ou d'avantages n'est juste ou équitable « par nature ». Les politiques publiques nationales et européennes de redistribution se fondent sur le principe de l'équité notamment dans les politiques d'aménagement du territoire qui visent à compenser les déséquilibres et à permettre un accès égal à des services sur une même entité politique, malgré les différences. Le principe de continuité territoriale entre la métropole et les territoires ultra-marins se fonde sur ce même principe tout comme les politiques publiques d'aides et de compensation (places réservées, quotas, éducation prioritaire), en vue de garantir l'égalité des chances entre individus.

L'égalité est une mesure objective des avantages, droits ou ressources disponibles.

L'équité renvoie à un sentiment de justice dans leur répartition, même inégale. L'équité n'est donc pas opposée à l'égalité, ni aux inégalités. Il peut exister des inégalités équitables, comme des égalités injustes.

Les domaines à mobiliser par le professeur

Les fragilités liées aux transformations sociales : cadre de vie (métropolisation, assignation résidentielle, phénomènes des quartiers), cellule familiale, institutions de socialisation (École, État, religion, organisations syndicales)

L'urbanisation et le processus de métropolisation ont transformé profondément le cadre de vie (spécialisation de certains quartiers, zonation sociale de l'espace). Les centres villes, par la concurrence des installations des services, ont souvent un prix du foncier qui conduit à leur gentrification et repoussent dans les banlieues et les périphéries les classes sociales moins favorisées. L'accès aux transports conditionne l'accès aux services et à l'emploi. Il conduit à des phénomènes de fermeture spatiale et sociale qui ont des incidences sur le lien social. L'entre-soi se retrouve dans les espaces centraux ou non concentrant les populations les plus favorisées mais aussi dans les banlieues et les espaces péri-urbains (quartiers sensibles relevant de la politique de la ville, captifs urbains ou péri-urbains) qui accueillent les moins favorisés.

La cellule familiale est marquée elle aussi par de profondes recompositions qui l'éloignent du cadre classique de la famille « traditionnelle » (montée des familles recomposées ou monoparentales ou homoparentales). Cependant, le lien familial demeure, soutenu par des relations de plus en plus électives mais aussi renforcé sur l'axe intergénérationnel.

L'École et l'État peuvent également être fragilisés dans leurs rôles de transmission des normes et de savoirs, de facteur d'émancipation par l'expérience de la mixité sociale et de vecteur pour l'égalité des chances. Ces missions peuvent être entravées par les transformations des milieux de vie et les phénomènes de ségrégation sociale. L'École est perméable aux évolutions de la société. Elle est confrontée à la montée de la pauvreté, aux incivilités et à la violence qui traversent nos sociétés. Cette situation interroge le projet scolaire et les choix collectifs de la Nation.

Notre société s'inscrit dans un processus affirmé de sécularisation. Cependant, si la place des institutions religieuses tend à se réduire dans la vie sociale, le religieux demeure important et devient plus visible et est marqué par la diversité (montée de l'islam, nouvelles spiritualités). De plus en plus d'individus conjuguent leurs croyances sous la forme du « Do it Yourself »⁶ et composent leur religiosité personnelle sans obligatoirement une socialisation correspondante. L'individu se crée ainsi une religiosité « à la carte » à partir de différents courants religieux. Par ailleurs, le religieux et son expression peuvent également présenter un fort caractère identitaire. Dans ce cas, des dynamiques de replis communautaires s'observent qui peuvent s'accompagner d'un investissement de l'espace public et provoquer en retour des formes de résistance et d'hostilité.

Les fragilités liées aux mutations économiques : régions en crise, chômage, transformations du monde du travail, inégalités et expression du sentiment de déclassement.

Les transformations économiques et professionnelles sont multiples depuis les années 1970 : désindustrialisation de certaines régions, précarisation de certains secteurs d'emploi et stabilisation du chômage à des niveaux élevés, en France notamment. Les nouvelles formes d'emploi (CDD et contrats courts, intérim, temps partiel contraint) et la polarisation du chômage, notamment de longue durée, sur certains territoires ou certaines catégories de population s'accompagnent d'effets sociaux : perte de stabilité, ressenti de relégation (chômeur de longue durée, bénéficiaires du RSA...). Certains discours médiatiques et politiques tendent à l'accentuer en stigmatisant certains statuts ou certaines politiques qualifiées d'« assistanat ». Cela renforce la désaffiliation de certains avec les sentiments de ne plus partager un cadre de vie, des normes communes avec ceux qui sont mieux insérés dans la sphère professionnelle.

Cette fragilisation du lien induit également une « peur du déclassement » face à aux mutations économiques. Ce ressenti et cette peur se retrouvent dans le sentiment d'une perte de valeur du statut social malgré des niveaux de diplômes plus importants que la génération des parents. Ils peuvent se traduire par la défiance et l'imputation de leur situation aux dysfonctionnements du système social français⁷. Le déclassement peut également conduire à une forme de culpabilisation individuelle, un repli sur soi, un désengagement et une moindre participation politique.

La montée du repli sur soi et le resserrement du lien communautaire physique ou virtuel.

Le repli sur soi est un mécanisme de défense de l'individu face à une situation ressentie comme une agression. Il va chercher un secours et un réconfort dans une communauté choisie constituée d'individus proches sur un plan physique ou idéologique. Ces communautés peuvent être réelles (voisinage, quartier, communauté culturelle ou religieuse) ou virtuelles (réseaux sociaux, forums, groupes sur des jeux-vidéo en ligne).

Retrouvez éducol sur



6. Selon l'expression employée par Jean-Paul Willaime.

7. Camille Peugny, *Le déclassement*, Grasset, 2007

La prise en compte de trajectoires individuelles est importante. Mais l'objectif serait de montrer les mécanismes semblables à l'œuvre : interroger l'effet de repli sur soi, l'attachement à un nouveau groupe de référence, le partage de pratiques, de valeurs communes, rapporté au sentiment de défiance face au reste de la société, au potentiel sentiment de rejet, à la stigmatisation.

L'expression de la défiance vis-à-vis de la représentation politique et sociale et vis-à-vis des institutions.

La défiance s'exprime au travers de l'abstention électorale mais peut aussi être prise en compte dans les enquêtes et les sondages d'opinions (rapportés cependant à leurs panels et conditions d'élaboration). Elle se retrouve aussi dans le fait que les citoyens se détournent progressivement des partis politiques traditionnels qui ont structuré la vie politique durant de nombreuses années pour leur préférer des partis se présentant en rupture par rapport à la situation politique et/ou sociale établie. Il en découle une remise en cause souvent importante de la représentation politique et une volatilité du soutien aux gouvernements élus.

Sur le même modèle, la représentation sociale (syndicats ou associations) connaît une forte défiance des citoyens ou de leurs membres. L'étude de ces organismes dont l'objectif est de représenter les intérêts d'un groupe d'individus ou des associations, qui constituent un secteur par essence extrêmement hétérogène, peut être tout à fait instructif. Si l'on s'intéresse à la crise du syndicalisme, on peut évoquer, parmi les causes explicatives : les mutations économiques (tertiarisation de l'économie, féminisation de la population active, chômage de masse, précarité croissante du travail...), la montée de l'institutionnalisation des syndicats partenaires privilégiés des négociations avec l'État et le patronat⁸.

L'expression de la défiance touche aussi les institutions : l'État, la Justice... cependant d'autres résistent globalement plus comme l'École, la police, l'armée, les services de santé. Les causes et les conséquences de cette désaffection ou de ces tensions entre confiance/défiance peuvent s'analyser, notamment, à travers la crise de l'autorité.

La défiance vis-à-vis de l'information et de la science (de la critique des journalistes et des experts à la diffusion de fausses nouvelles et à la construction de prétendues « vérités » alternatives.

Le volume croissant d'informations disponibles sur Internet et sur les réseaux sociaux, que certains qualifient d'« infobésité », rend de plus en plus difficile, pour les individus, le repérage, le tri et la hiérarchisation de ces informations. Si la diversité peut permettre une pluralité, elle se traduit également par l'expression de toutes les opinions sans distinction et sans hiérarchie, brouillant l'intelligibilité des faits. Les présentations qui vont donner un sens simple, logique, accessible vont être privilégiées même si elles peuvent proposer des schémas interprétatifs allant jusqu'à la négation de la vérité et le développement de faits alternatifs ou complotistes. Ces schémas narratifs répondent à un désarroi face à la complexité de plus en plus forte du réel et ainsi à un besoin de comprendre ou d'être rassuré ou valorisé. Ils contribuent à créer et à alimenter une défiance vis-à-vis de l'information. L'idée d'une information officielle cherchant à berner la population progresse avec l'usage d'Internet et des réseaux sociaux où tout individu peut être producteur, validateur et émetteur d'informations. L'anonymat de l'Internet et des réseaux sociaux favorise ces diffusions. L'anonymat, la participation à des discussions, et la distance physique de l'écran dépersonnalisent la cible et fait se réduire les codes de l'expression entre individus et la considération de l'autre. L'anonymat favorise également l'utilisation de robots qui peuvent distribuer en masse des informations sous des identités virtuelles. À cela s'ajoute la disponibilité de l'information, l'atomisation des sources

Retrouvez éducol sur



8. Pierre Rosanvallon, *La question syndicale*, Pluriel, 1999.

qui entravent également la crédibilité de toute information ou fait. L'autorité des sciences est d'autant plus touchée que le doute, au cœur de la démarche scientifique, est utilisé contre la science elle-même. La science est d'autant plus fragilisée qu'elle est devenue de plus en plus complexe donc difficile à appréhender par les non spécialistes. Cette complexité alimente des controverses qui peuvent décrédibiliser la recherche scientifique en jouant sur les peurs des individus. La défiance est également nourrie par l'établissement de versions alternatives à tous faits, les effets de rumeurs classiques ou la désignation de boucs émissaires. La socialisation de l'information, l'hypercritique et la relativité des valeurs et des opinions contribuent à cette défiance généralisée comme le discours porté sur les médias par la sphère politique ou par certains groupes de pression.

Pour travailler sur les médias et leur fonctionnement, il conviendra de distinguer l'information du fait et de l'opinion ou encore de comprendre ce qui constitue une connaissance scientifique mais également d'étudier comment sont produites les différentes formes de compréhension du monde et les besoins qu'elles satisfont. On pourra particulièrement insister sur l'aspect subjectif d'une opinion, par rapport à l'aspect vérifié et vérifiable d'une information et d'une connaissance scientifique objective. L'étude de la construction et de la diffusion des rumeurs pourra également être mise à profit pour montrer comment des interprétations ou « connaissances » peuvent se transmettre en dehors de tous moyens de vérification.

La question des fausses nouvelles pourra également interroger sur leur construction, leurs origines, et leurs effets dans la sphère médiatique, politique et sociale. La polysémie du phénomène nécessite de le circonscrire, en distinguant la fausse nouvelle du pastiche ou de la satire, mais aussi de l'article de presse erroné, au sens d'une erreur « de bonne foi ». La fausse nouvelle est une publication volontairement orientée, diffusant des thèses erronées (et potentiellement connues comme telles), dans un but d'influence de l'opinion. Leurs effets : aspects émotionnels, attaque contre une personnalité, influence sur le vote, mobilisations collectives pourront également permettre de montrer l'importance de procédures de vérification. Il pourra également être utile de montrer les principales caractéristiques des phénomènes complotistes (négation des coïncidences, intentions dissimulées, connexion entre des phénomènes divers⁹...). Il s'agira de susciter le questionnement et la réflexion chez les élèves, tout en veillant à les rendre actifs et à leur permettre d'adopter une distance critique par rapport à ces phénomènes.

Le travail sur la source et la recherche documentaire trouvera tout son sens ici (voir la ressource « Démarche et méthode »).

Les nouvelles formes d'expression de la violence et de la délinquance : incivilités, cyberharcèlement, agressions physiques, phénomènes de bandes.

La violence fait partie des sociétés, mot valise qui englobe les pratiques de guerre, la bousculade, la violence verbale et physique. Il est nécessaire de considérer son caractère protéiforme : physique, verbale, psychologique, sexuelle, interindividuelle, familiale, collective. Il faut aussi examiner les espaces dans lesquels la violence s'exprime : école, entreprise, réseaux sociaux, médias, cadre familial, conjugal et amical, espace urbain ou rural. À ces catégories s'ajoute la qualification de la violence : violence politique, criminelle, délictuelle (délits simples, petite délinquance, grande criminalité, participation à une activité terroriste, etc.).

Retrouvez éducol sur



9. Pierre-André Taguieff, *Judéophobie, la dernière vague*, Fayard, 2018.

Il faut également nuancer l'idée d'un caractère nouveau ou d'une société plus violente et considérer les nouvelles formes de la violence au prisme de leurs échos médiatiques notamment par les réseaux sociaux, par la prise en compte du ressenti de violence, mais aussi d'une meilleure connaissance des faits grâce à la reconnaissance de la victime (violence contre les femmes ou les enfants). Il faut également considérer tout particulièrement le médium d'Internet sur la démultiplication de moyens de communication et de propagande extrêmement puissants et la production d'une violence intrinsèque (viol de l'intimité, harcèlement, diffamation, etc.)

J. Damon décrit les incivilités comme les actes se rapportant à des manques de civisme ordinaire, des conduites anodines synonymes d'impolitesse, de nuisance, voire de désordre. Quelques exemples peuvent être cités : insultes, attroupements bruyants ou menaçants, chahuts et violences, graffitis/tags et autres dégradations publiques, bousculades, courriers électroniques déplacés. Ce sont donc des atteintes aux biens et aux personnes, qui peuvent paraître anodines, mais peuvent également dégrader l'ordre public et la cohésion entre individus. Le sociologue S. Roché¹⁰ a montré le lien entre la hausse des « petits délits » (desquels on pourrait rapprocher les « incivilités ») et la progression du sentiment d'insécurité. Il analyse ces incivilités comme « des comportements qui ne sont pas nécessairement illégaux » donc non comptabilisés par les statistiques policières, mais qui incarnent la menace pesant sur - ou autour - des individus. Il aborde également le fait que ces incivilités peuvent devenir un enjeu de conflit, entre des individus partageant un même territoire, ou usagers d'un même service public. S. Roché discute également le lien entre montée des incivilités et actes délictueux ou délinquants, en insistant sur le fait que les incivilités ont tendance à favoriser d'autres incivilités, mais pas nécessairement des délits plus graves.

La violence scolaire, qui comprend les violences physiques, psychologiques et sexuelles et le harcèlement, est un phénomène qui touche tous les pays. Parmi ses causes profondes figurent les conflits de normes de genre et de normes sociales ainsi que des facteurs structurels et contextuels plus généraux (inégalité des revenus, privations, marginalisation). Ces violences scolaires sont des atteintes aux droits des enfants et des adolescents, y compris leurs droits à l'éducation et à la santé. Aborder ce phénomène nécessite de considérer la sensibilité des jeunes. Le recours à des concours scolaires dans le cadre d'un projet annuel peut permettre la réflexion collective sur ce qui fait le respect d'autrui et favoriser l'expression des élèves.

S'il convient de nuancer la nouveauté du phénomène, les « bandes de jeunes »¹¹ sont analysées comme procédant d'un cumul de désavantages sociaux et spatiaux. Ils permettent de mieux comprendre leur rapport à la délégitimation des instances sociales (quartier, école, police) et la constitution de la rue comme sociabilité alternative. Il faut se garder de toute systématisation des mécanismes, il est possible de montrer l'effet de la famille, les ruptures familiales (décès, perte d'emploi...), l'incapacité à opérer un contrôle suffisamment efficace.

Retrouvez éducol sur



10. Sébastien Roché, *Le sentiment d'insécurité*, PUF, 1993.

11. Marwan Mohammed, Laurent Muchielli, *Les bandes de jeunes. Des « blousons noirs » à nos jours*, La découverte, 2011.

Propositions pour la mise en œuvre

Associations de domaines possibles

L'association de deux domaines aux choix multiples doit être traitée sous l'angle de l'axe proposé « Fondements et fragilités du lien social » et aux finalités du questionnement autour de ce qui tend à fragiliser aujourd'hui le lien social. Cependant, **quels que soient les domaines et l'objet d'enseignement choisis, le professeur devra veiller à aborder avec les élèves toutes les notions à acquérir ou à mobiliser.**

Les nouvelles formes d'expression de la violence et de la délinquance / les fragilités liées aux transformations sociales

Objet d'enseignement possible

À partir de l'exemple d'une ville, d'un quartier, d'un groupe social, étudier les mécanismes d'exclusion et d'inégalités : ressenti, réalité et expression (violences urbaines, phénomènes de bandes, quartiers fermés, entre soi).

Articulation des domaines avec l'axe

La déviance, la délinquance et toutes les formes de violence sont des données inhérentes à une société. Cependant, la société française assiste depuis les années 1990 à l'apparition de nouvelles formes d'expression de la violence : les incivilités (S. Roché, *La société incivile. Qu'est-ce que l'insécurité ?*, 1996), l'augmentation importante de la délinquance juvénile (*Délinquance des mineurs : la République en quête de respect*, Rapport de la commission d'enquête sur la délinquance des mineurs présentée au Sénat, 2002), le cyberharcèlement porté par la montée en puissance d'Internet et des réseaux sociaux. D'autres exemples peuvent permettre cette étude.

La lutte contre ces formes nouvelles d'expression de la violence représente un enjeu de poids pour les pouvoirs publics. Aussi, la recherche sociologique travaille à identifier les facteurs favorisant l'apparition de ces nouvelles formes d'expression de la violence. La recherche en géographie sociale et culturelle permet de comprendre les mécanismes de fermeture et d'exclusion des espaces, du fonctionnement d'un antimonde et de marges. Parmi les facteurs, certaines transformations sociales comme certaines transformations spatiales qui peuvent se lier à des politiques de redéploiement des services à la personne créateurs de lien social, sont un terreau fertile à l'émergence de ces nouvelles formes de violence. Crise de la famille, défiance envers l'École, envers l'État, sentiment d'exclusion et de relégation peuvent ainsi alimenter l'augmentation de cette violence.

Ces nouvelles formes d'expression de la violence peuvent s'expliquer par des fragilités liées aux transformations sociales et tendent à se concentrer sur des territoires spécifiques (communes périurbaines, quartiers sensibles). Elles constituent une menace importante pour la cohésion sociale. La fragilisation du lien social est à considérer à différentes échelles (commune, métropole, quartier). On pourra mettre en avant de nouvelles sociabilités qui peuvent se construire sur un modèle identitaire, communautaire, ou encore genré.

La montée du repli sur soi et le resserrement du lien communautaire physique ou virtuel / La défiance vis-à-vis de l'information et de la science

Objets d'enseignement possibles

Les réseaux sociaux et la fabrique de l'information : biais de confirmation, biais cognitifs de manière globale, bulles de filtre ; surinformation et tri ; fiabilité et validation. Les phénomènes et mécanismes de contre-vérités : le complotisme et le révisionnisme ou le négationnisme, les « fake news », la fausse science notamment dans le domaine de la santé.

Articulation des domaines avec l'axe

Nous assistons, depuis le début des années 2000, à une « massification » importante du Web. Celle-ci questionne nos modes de sociabilités et peut être porteuse d'un certain nombre d'inquiétudes. En effet, les individus appartiennent davantage et de plus en plus tôt dans leur vie à des réseaux de sociabilité virtuels. De plus, initialement considéré comme un simple lecteur ou consommateur de contenus Internet, l'utilisateur devient aujourd'hui un véritable producteur de contenus (vidéo, blogs, story...). Aussi, exposé à ce contenu abondant, l'utilisateur peut être en situation de surinformation et des difficultés à effectuer un tri pertinent entre ces différentes sources d'informations peuvent apparaître. Enfin, les réseaux sociaux, grâce à des algorithmes complexes, sont de plus en plus « *designés* » par rapport à la personnalité propre de l'utilisateur. Ainsi, ses préférences idéologiques, politiques, culturelles peuvent être repérées et permettent au réseau social de lui proposer des contenus personnalisés correspondant avec ses préférences.

Ces différents mécanismes font que l'utilisateur est assigné à évoluer dans des « bulles de filtre », créant un entre-soi intellectuel dans lesquels les « biais de confirmation » sont nombreux. D'autant que, de plus en plus, l'auteur ou la proximité de celui qui transmet l'information sert de validateur et devient supérieur à la source elle-même. À cela s'ajoute l'intentionnalité des producteurs d'informations qui conduit à une diffusion et un relai plus rapide, plus nombreux et plus durable des fausses informations. Ces usages de l'Internet et des réseaux sociaux favorisent les « théories complotistes », la croyance de l'utilisateur dans un certain nombre de « fake news », une défiance de plus en plus forte envers la science et les sources d'information conventionnelles.

Les fragilités liées aux transformations sociales ; les fragilités liées aux mutations économiques

Objet d'enseignement possible

Les politiques d'aménagement du territoire et le principe d'équité territoriale par l'étude d'un espace rural spécifique, d'un quartier bénéficiant de la politique de la ville ou d'un DROM ; l'échelle européenne peut être également considérée ou le rôle de l'impôt comme vecteur d'équité sociale support de la politique de redistribution. Ainsi, les objets d'études possibles peuvent être : politique d'aménagement du territoire : services publics et accessibilités ; hyper-ruralité ; politique de la ville ou politique familiale, de santé, de réduction du chômage, générationnelle, en faveur de l'intégration des personnes porteuses de handicap.

Articulation des domaines avec l'axe

Les mutations du cadre de vie dans un contexte de métropolisation conduisent à une mise en concurrence accrue des espaces, des quartiers. L'État doit développer à la fois une politique publique respectueuse des valeurs républicaines notamment celle de l'égalité s'exprimant par une équité pour garantir à tous une accessibilité aux services publics, aux services aux publics. La mondialisation, l'intégration européenne sont aussi des cadres qui contraignent les choix en matière de politiques publiques. Cette étude doit considérer les acteurs dans leur ensemble

Retrouvez éducol sur



sans la réduire au seul acteur étatique ; la mondialisation par le bas, par l'initiative citoyenne est également à prendre en compte. Le curseur de l'interrogation peut aussi porter sur le rôle et la responsabilité de l'État face aux choix individuels de modes de vie. La contextualisation des orientations des politiques publiques est nécessaire pour appréhender les mutations. Il est également porteur d'interroger la place et le rôle de l'impôt.

La montée du repli sur soi et le resserrement du lien communautaire physique ou virtuel / Les fragilités liées aux transformations sociales

Objet d'enseignement possible

La montée de l'individualisme et le besoin de repères de construction identitaires peuvent expliquer l'émergence de pratiques communautaires ethniques ou partageant la même identité religieuse. Cette recherche peut se trouver renforcée par une fragilisation sociale. La communauté permet de bénéficier de nouvelles solidarités. Ainsi, les objets d'études possibles peuvent être : à partir de l'exemple d'une ville, d'un quartier, d'un groupe social, étudier les mécanismes d'exclusion et d'inégalités ; à partir de situations concrètes, interroger les mécanismes de remise en cause de la laïcité par des demandes identitaires ou communautaires mettant en avant leur seule liberté en oubliant son caractère d'apaisement et de conciliation.

Articulation des domaines avec l'axe

L'accent est à mettre sur le pluriel de la société par l'émergence de communautés. Communautés de résidence, communautés identitaires ou liées au partage d'une religion peuvent tout à la fois créer du lien social et développer des solidarités permettant aux individus de faire face à des fragilités sociales comme devenir enfermés et se couper de la société par des pratiques ou des revendications. La justification de la liberté pour revendiquer un fonctionnement qui leur soit propre et remet en cause l'unité de la société autour des grands principes généraux. Les institutions comme l'École, ou les services publics ou les services réglementés se voient opposer une accusation de discrimination par l'application de principes d'égalité ou de la neutralité par la laïcité. Le ressenti et les représentations sont souvent amplifiés par les réseaux sociaux.

La montée du repli sur soi et le resserrement du lien communautaire physique ou virtuel / L'expression de la défiance vis-à-vis de la représentation politique et sociale, et vis-à-vis des institutions

Objet d'enseignement possible

La mise en tension entre l'individualisme et les communautés d'une part et les expressions de défiance vis-à-vis de la représentation politique et sociale, et vis-à-vis des institutions, d'autre part est à considérer à partir de situations concrètes. L'objectif est de faire appréhender ces tensions par un décentrement en adoptant une grille d'analyse sur les valeurs et sur le rapport individu / acteurs / société. L'échelle choisie pour l'étude est également importante à considérer. Ainsi, les objets d'études possibles peuvent être : une fausse nouvelle par rapport à une décision politique notamment en situation électorale ; la diffusion sur Internet et les réseaux sociaux d'actions spectaculaires contre des acteurs publics (État, collectivité territoriale) conduites par des groupes au nom d'une revendication politique, identitaire qui révèle un fonctionnement communautaire ou communautarisme ; l'analyse de la mise en scène et de la communication des partis politiques mobilisant des discours ne favorisant pas une unité nationale.

Articulation des domaines avec l'axe

Dans un contexte de mise en concurrence des espaces par la mondialisation et d'un affaiblissement présenté comme tel de l'État, les individus cherchent de nouvelles sociabilités par de nouvelles communautés. L'usage de l'Internet et des réseaux sociaux permet une mise en relation en faisant abstractions des distances et du temps. Ainsi, chacun trouve dans l'espace physique ou virtuel un cadre d'expression et de relai de son opinion. Chacun est en capacité d'être écouté, d'avoir par les nouvelles formes de narcissisme contemporain une tribune. L'individu prime, la communauté qu'il crée est une communauté de validation de ses opinions qui peuvent être extrêmes. L'impératif de popularité renforce les prises de positions extrêmes notamment autour de la défiance des institutions. Le rapport ambivalent aux institutions chargées de protéger les individus : Justice, forces de sécurité (armée, police, gendarmerie), les expose à des remises en cause qui peuvent être violentes. La justice et l'injustice, le bien et le mal sont revus et reconsidérés par le prisme de l'individu qui s'exprime et de la communauté d'appartenance.

Les fragilités liées aux mutations économiques / L'expression de la défiance vis-à-vis de la représentation politique et sociale, et vis-à-vis des institutions

Objet d'enseignement possible

Les politiques sociales et les systèmes de prise en charge : remise en cause des solidarités ou adaptation de la prise en charge. Ainsi, les objets d'études possibles peuvent être : les politiques familiales, de santé, de réduction du chômage, générationnelle.

Articulation des domaines avec l'axe

Le processus de mondialisation met en concurrence les espaces et les économies, il favorise les échanges, les mutations techniques et économiques transformant les conditions de production et de vie des habitants. Parmi les mutations économiques induites par la mondialisation, certaines conduisent à des transformations profondes des systèmes productifs à l'échelle locale, régionale ou nationale, qui peuvent avoir, à l'échelle considérée, des conséquences sociales délétères et creuser les inégalités en fonction des territoires et des qualifications des individus. Face à ces situations, les modalités d'action des pouvoirs publics peuvent se révéler inopérantes dans un contexte d'interdépendance des économies ou face à des firmes transnationales (par exemple : les choix de relance ou d'austérité dans un contexte de récession ou comme décision d'un seul État) et cela peut conduire à une défiance importante des citoyens envers la représentation politique et sociale (gouvernement, syndicats, partis politiques, corps intermédiaires...), voire vis-à-vis des institutions (État, Europe, collectivités territoriales...). La réciproque est aussi vraie. En effet, une société dans laquelle on constate une forte défiance envers la représentation politique et sociale et aussi envers les institutions peut connaître de ce fait une mauvaise gestion des mutations économiques.

De ces liens étroits entre mutations économiques et défiance envers la représentation politique, sociale et vis-à-vis des institutions, peut découler une fragilisation importante du lien social.

Retrouvez éducol sur



Un exemple de propositions de mise en œuvre

Mise en œuvre à partir du couple de domaines :

Fragilités liées aux mutations économiques / L'expression de la défiance vis-à-vis de la représentation politique et sociale, et vis-à-vis des institutions.

Pourquoi assembler ces deux domaines en lien avec l'objet d'enseignement suivant :

« Les politiques sociales et les systèmes de prise en charge : remise en cause des solidarités ou adaptation de la prise en charge en considérant les politiques familiales, de santé, de réduction du chômage, générationnelle » ?

L'association de ces deux domaines permet aux élèves de comprendre que la société peut être mise à mal par des fragilités économiques. Ainsi, la montée du chômage conduit à une précarisation de certaines catégories de la population, avec un phénomène d'accentuation pour les jeunes, les femmes, les actifs les plus âgés, qui s'accompagne d'un sentiment fort de déclassement social ou d'impossibilité d'intégration. Ces effets du chômage de masse s'accompagnent d'une défiance envers la représentation politique (représentants politiques, partis politiques...), la représentation sociale (syndicats, associations...) et les institutions (État, Europe, collectivités territoriales, École...) ainsi que l'ensemble de leurs attributs (impôts, monnaie unique, diplômes...).

Les mutations économiques, poussées par les innovations et l'ouverture internationale, ont accompagné la transformation des sociétés, notamment de la population active. Plus qualifiée, plus autonome, elle se saisit davantage de nouvelles organisations du travail (télétravail notamment), de nouveaux outils de mobilité liés au numérique et la qualité de vie au travail, davantage installée sur un mode horizontal, fait l'objet de préoccupations plus vives et soutenues par les pouvoirs publics. Toutefois, la précarisation de certaines catégories de la population, associée au chômage, accentuée parmi les jeunes et les moins qualifiés, peut s'accompagner d'un sentiment fort de déclassement social ou d'impossibilité d'intégration. Ces effets s'accompagnent d'une défiance envers la représentation politique (représentants politiques, partis politiques...), la représentation sociale (syndicats, associations...) et les institutions (État, Europe, collectivités territoriales, École...) ainsi que l'ensemble de leurs attributs (impôts, monnaie unique, diplômes...).

Plusieurs axes d'étude peuvent être envisagés

Les mutations économiques et la remise en cause des solidarités sociales et de leurs prises en charge

Dans une contextualisation rapide, il s'agit de faire comprendre aux élèves, en leur faisant identifier les mutations économiques de la société française : élévation des innovations disponibles rapidement, ouverture internationale, baisse de la durée annuelle du travail, autonomie croissante dans la sphère de l'activité et polyvalence mais aussi maintien en France d'un chômage élevé et polarisé, de la précarité au travail, ubérisation, flexibilité de l'emploi, montée des inégalités... Il s'agit de mettre en regard les modalités d'actions de l'État choisies pour accompagner socialement ces mutations : aides, encadrement juridique mais aussi à l'échelle d'une branche économique, la place et le rôle des collectivités territoriales et des syndicats.

Il est possible, ensuite, d'envisager une étude sur les systèmes de prise en charge lors d'une fermeture d'usine, le retrait d'un service public dans un territoire en lien avec l'application d'une nouvelle carte des services publics, l'élection d'un territoire comme pôle de revitalisation, pôle de compétitivité, d'excellence rurale. Les situations ou les exemples puisés dans l'actualité favorisent leur compréhension. Les élèves peuvent ainsi « identifier, contextualiser, repérer et apprécier les intentions des auteurs » des décisions et des effets de ces décisions. Les élèves peuvent réaliser une fiche de synthèse sur un acteur, son positionnement, ses choix, ses décisions et ses moyens d'action.

Du sentiment d'isolement à l'installation d'une défiance vis-à-vis des représentations politiques et sociales et des institutions

Dans le deuxième axe de travail, il s'agit de se placer du côté de l'individu, du groupe social ou de la société pour appréhender tant les mécanismes d'isolement, du ressenti de déclassement que de l'installation progressive, en tant que victime, d'une défiance tant vis-à-vis des politiques que des institutions. Il s'agit là de définir et mesurer la défiance d'une part importante des citoyens envers la représentation politique, la représentation sociale et les institutions (montée de l'abstention, montée des mouvements « sans étiquettes », montée de mouvements « transpartisans »...).

Ainsi, en s'emparant de faits d'actualité (mouvement des gilets jaunes, abstention aux élections, pertes d'influence des partis politiques, place des syndicats dans la représentation des salariés...), les élèves pourront présenter des exposés sur chacune des questions révélées par ces faits, avec l'objectif de montrer que les mutations économiques, sociales (sphère de l'emploi, de la famille, de l'engagement territorial et associatif) que connaît la société française peut amener une défiance plus importante envers les institutions et les représentants politiques et sociaux et ainsi montrer la possible fragilisation du lien social qui en résulte. L'étude peut prendre appui sur des mutations politiques ou sociales.

Cette étape doit permettre à l'élève de rechercher, collecter, analyser et savoir publier des textes ou témoignages en étant rigoureux dans ses recherches et ses traitements de l'information (au CDI mais aussi grâce au numérique) notamment dans la presse. Les élèves développeront également des capacités à conduire un travail collaboratif en groupe. Tout en s'exerçant à l'argumentation, ils travailleront la capacité à mettre à distance leurs propres opinions et représentations, à comprendre le sens de la complexité des choses, à considérer la diversité et les différences. Enfin, lors de la présentation, la capacité à s'exprimer en public sera mobilisée.

Ensuite, les capacités liées à la construction d'un exposé seront travaillées : problématisation, construction d'un plan, travail sur des logiciels permettant l'élaboration de diapositives vidéo-projetées, sélection de données...

Des décisions mal perçues ou avec des résultats peu visibles conduisant à l'expression de la défiance

Travailler sur les représentations implique de considérer le traitement médiatique et de considérer la temporalité de l'action publique. Les notions de justice, d'équité, de contraintes comme de répartition ou de subsidiarité peuvent être mobilisées.

Les élèves étant à ce stade davantage sensibilisés à ces mutations économiques et à leurs impacts potentiels sur la défiance envers la représentation politique et sociale et envers les institutions, il sera formateur de les mettre en situation de réflexion sur une entrée précise. Les sujets de réflexion choisis par le professeur peuvent porter sur des mutations ou des évolutions du monde du travail, des politiques (logement, transports, santé, transition écologique...), des choix sur les services publics, les questions d'aménagements...

L'objectif est de faire comprendre aux élèves que toute mutation économique (qui peut être d'ailleurs encouragée par des représentants politiques, cf. l'augmentation de la flexibilité de l'emploi) peut amener des éléments positifs mais aussi s'accompagner d'éléments plus négatifs sur le lien social comme cette défiance envers les institutions.

Ce travail gagnerait à se terminer par un débat réglé pour appréhender les acteurs, le jeu des acteurs et les effets pour la société. Ainsi, sur un débat réglé portant sur l'ubérisation du monde du travail, sur les avantages d'une plus grande flexibilité de l'emploi, conduira à prendre en compte la montée des inégalités, les solutions d'adaptation, d'innovation pour les usagers et le revers pour les salariés par la précarisation, tout en considérant le rôle d'encadrement de l'État par la législation, la protection, donnant sa pertinence à la lutte contre ces inégalités.

Cette démarche de travail va permettre de faire travailler la capacité de l'élève à s'exprimer en public de manière claire, argumentée, nuancée et posée, de savoir écouter et apprendre à débattre et de respecter la diversité des points de vue.

Le projet annuel

Un « projet annuel » peut permettre de faire prendre conscience aux élèves de la multitude des acteurs politiques, étatiques, associatifs intervenant dans les questions sociales et pour favoriser le lien social.

Ce projet pourra envisager la venue d'élus locaux que les élèves questionneront sur une problématique que le professeur aura définie en amont en lien avec l'axe étudié (fondements et fragilités du lien social), l'objet d'enseignement sélectionné ainsi qu'avec le champ de compétences des élus. Il est également possible d'envisager la participation d'élus ou de représentants associatifs dans la dernière partie du travail pour participer à un débat public organisé dans l'établissement par les élèves. Forts de leurs connaissances, ils peuvent participer, structurer les débats autour de thèmes nombreux : des politiques de lutte contre la pauvreté dans la ville, l'utilité d'une politique culturelle dans une ville, la mise en œuvre de transports gratuits pour favoriser l'intégration de quartiers défavorisés dans une ville, l'instauration d'espaces de démocratie participative, des aménagements prévus ou encore la mesure de la défiance envers le personnel politique à une échelle locale. Une démarche d'enquête peut aussi être envisagée en amont de cette rencontre.

Lors de la venue des élus ou des personnalités invitées, les notions à maîtriser par rapport à cet axe pourront être mobilisés et structurer tant les échanges que les comptes-rendus.

Pièges à éviter dans la mise en œuvre

- Évoquer la société sans considérer le pluriel.
- Avoir un traitement univoque seulement centré sur les fragilités du lien social sans considérer ses fondements.
- Interpréter les évolutions contemporaines proposées comme des signaux nécessairement négatifs de disparition du lien social, sans considérer sa recomposition constante.
- Centrer ses propos sur une vision idéalisée du passé.
- S'éloigner de l'axe et se concentrer seulement sur des avantages et inconvénients d'une mutation économique sans considérer ses effets sur la société et sur la cohésion sociale.
- Ne pas considérer les notions de « représentations politique et sociale » ou d'« institutions » au sens large, en les réduisant au seul gouvernement, aux syndicats et à l'État. Par représentation politique, on peut entendre le gouvernement mais aussi les partis politiques, les députés, etc. Par représentation sociale, on peut intégrer auprès des syndicats tous les corps intermédiaires représentatifs de personnes ou d'intérêts (associations, lobbies, mouvements...). Enfin, parmi les institutions, on peut penser à l'État, aux collectivités territoriales mais aussi à l'École, aux médias, à l'Europe, à la monnaie, aux impôts...

Pour aller plus loin

BRONER Gérald, *La démocratie des crédules*, Presses Universitaires de France, 2013

DUDEZERT Aurélie, *La transformation digitale des entreprises*, La Découverte, 2018

FLICHY Patrice, *Les Nouvelles Frontières du travail à l'ère numérique*, Seuil, 2017

GRONDEUX Jérôme, DESORMEAUX Didier, *Le complotisme, décrypter et agir*, Réseau CANOPÉ, 2017

MAZET Sophie, *Manuel d'autodéfense intellectuelle*, Robert Laffont, 2017

PAUGAM Serge, *Le salarié de la précarité. Les nouvelles formes de l'intégration professionnelle*, Presses Universitaire de France, 2007

PAUGAM Serge, *L'intégration inégale. Force, fragilité et rupture des liens sociaux*, Presses Universitaires de France, 2014

PEUGNY Camille, *Le déclassement*, Grasset, 2007

SINGLY François de, *Sociologie de la famille contemporaine*, Armand Colin, Paris, 2017

ROCHÉ Sébastien, *Tolérance zéro ? Incivilités et insécurité*, Odile Jacob, 2002